Vol. 144, No. 32

Vol. 144, nº 32

Canada Gazette

Gazette du Canada

Part I

Partie I

OTTAWA, SATURDAY, AUGUST 7, 2010

OTTAWA, LE SAMEDI 7 AOÛT 2010

NOTICE TO READERS

The *Canada Gazette* is published under authority of the *Statutory Instruments Act*. It consists of three parts as described below:

Part I — Material required by federal statute or regulation to be published in the *Canada Gazette* other than items identified for Part II and Part III below — Published every Saturday

Part II — Statutory Instruments (Regulations) and other classes of statutory instruments and documents — Published January 6, 2010, and at least every second Wednesday thereafter

Part III — Public Acts of Parliament and their enactment proclamations — Published as soon as is reasonably practicable after Royal Assent

The *Canada Gazette* is available in most public libraries for consultation.

To subscribe to, or obtain copies of, the *Canada Gazette*, contact bookstores selling government publications as listed in the telephone directory or write to Government of Canada Publications, Public Works and Government Services Canada, Ottawa, Canada K1A 0S5.

The *Canada Gazette* is also available free of charge on the Internet at http://gazette.gc.ca. It is accessible in Portable Document Format (PDF) and in HyperText Mark-up Language (HTML) as the alternate format. The on-line PDF format of Part I, Part II and Part III is official since April 1, 2003, and is published simultaneously with the printed copy.

AVIS AU LECTEUR

La *Gazette du Canada* est publiée conformément aux dispositions de la *Loi sur les textes réglementaires*. Elle est composée des trois parties suivantes :

Partie I — Textes devant être publiés dans la *Gazette du Canada* conformément aux exigences d'une loi fédérale ou d'un règlement fédéral et qui ne satisfont pas aux critères de la Partie II et de la Partie III — Publiée le samedi

Partie II — Textes réglementaires (Règlements) et autres catégories de textes réglementaires et de documents — Publiée le 6 janvier 2010 et au moins tous les deux mercredis par la suite

Partie III — Lois d'intérêt public du Parlement et les proclamations énonçant leur entrée en vigueur — Publiée aussitôt que possible après la sanction royale

On peut consulter la *Gazette du Canada* dans la plupart des bibliothèques publiques.

On peut s'abonner à la *Gazette du Canada* ou en obtenir des exemplaires en s'adressant aux agents libraires associés énumérés dans l'annuaire téléphonique ou en s'adressant à : Publications du gouvernement du Canada, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Canada K1A 0S5.

La *Gazette du Canada* est aussi offerte gratuitement sur Internet au http://gazette.gc.ca. La publication y est accessible en format de document portable (PDF) et en langage hypertexte (HTML) comme média substitut. Le format PDF en direct de la Partie I, de la Partie II et de la Partie III est officiel depuis le 1er avril 2003 et est publié en même temps que la copie imprimée.

Canada Gazette	*Part I*	*Part II*	*Part III*
Yearly subscription			
Canada	$135.00	$67.50	$28.50
Outside Canada	US$135.00	US$67.50	US$28.50
Per copy			
Canada	$2.95	$3.50	$4.50
Outside Canada	US$2.95	US$3.50	US$4.50

Gazette du Canada	*Partie I*	*Partie II*	*Partie III*
Abonnement annuel			
Canada	135,00 $	67,50 $	28,50 $
Extérieur du Canada	135,00 $US	67,50 $US	28,50 $US
Exemplaire			
Canada	2,95 $	3,50 $	4,50 $
Extérieur du Canada	2,95 $US	3,50 $US	4,50 $US

Further, in addition to the basic required annual Canadian content development (CCD) contributions, the applicant has also committed to contributing $20,000 ($4,000 per year for the first five years following the change in effective control) to locally directed CCD projects, should both of these applications be approved.

July 26, 2010

[32-1-o]

La titulaire propose de remplacer la formule musique chrétienne actuelle de la station par une formule musicale rock à large éventail.

Cette demande doit être considérée avec la demande 2010-0602-3, également incluse dans le présent avis de consultation.

En outre, en plus des contributions de base requise au développement du contenu annuel canadien (DCC), la requérante s'est également engagée à contribuer 20 000 $ (4 000 $ par an pour les cinq premières années suivant la modification de contrôle) dans des projets DCC localement réalisé, dans l'avènement que ces deux demandes soient approuvées.

Le 26 juillet 2010

[32-1-o]

PARKS CANADA AGENCY

SPECIES AT RISK ACT

Description of critical habitat of the inner Bay of Fundy Atlantic salmon in Fundy National Park of Canada

The inner Bay of Fundy Atlantic salmon (*Salmo salar*) is a species listed on Schedule 1 of the *Species at Risk Act* as endangered. Critical habitat for the inner Bay of Fundy (iBoF) Atlantic salmon is identified within the Recovery Strategy for the Atlantic salmon (*Salmo salar*), inner Bay of Fundy populations.

Notice is hereby given that, pursuant to subsection 58(2) of the *Species at Risk Act*, critical habitat of the iBoF Atlantic salmon in Fundy National Park of Canada is described as all habitat accessible to iBoF Atlantic salmon within the sections of the Point Wolfe River, Bennett Brook, Hueston Brook, Upper Salmon River, Forty Five River and Broad River as described below. The biophysical attributes of iBoF Atlantic salmon freshwater critical habitat include the following: riffles, runs, and staging or holding pools found below complete natural barriers (i.e. waterfalls).

Critical habitat for iBoF Atlantic salmon in Fundy National Park of Canada is located within two distinct sites. The first site is comprised of a segment of the Point Wolfe River and two of its tributaries (672_1, see below). The second site is comprised of a segment of Upper Salmon River and two of its tributaries (672_2, see below). Site numbers are based on the unique Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC) species identification number for the iBoF Atlantic salmon (672), and critical habitat parcel number. Further details regarding iBoF Atlantic salmon critical habitat (including a map) can be found at the Species at Risk Public Registry Web site. All coordinates refer to the North American Datum of 1983, Zone 20. All references to maps refer to the National Topographic Series (NTS) maps.

AGENCE PARCS CANADA

LOI SUR LES ESPÈCES EN PÉRIL

Description de l'habitat essentiel du saumon atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy dans le parc national Fundy du Canada

Le saumon atlantique (*Salmo salar*) de l'intérieur de la baie de Fundy est une espèce inscrite à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* comme une espèce en voie de disparition. L'habitat essentiel du saumon atlantique de l'intérieur de la baie de Fundy (IBF) est défini dans le programme de rétablissement du saumon atlantique (*Salmo salar*), populations de l'intérieur de la baie de Fundy.

Avis est donné, conformément au paragraphe 58(2) de la *Loi sur les espèces en péril*, que l'habitat essentiel du saumon atlantique de l'IBF vivant dans le parc national Fundy du Canada est défini comme tous les habitats auxquels le saumon atlantique de l'IBF a accès dans les sections de la rivière Point Wolfe, du ruisseau Bennett, du ruisseau Hueston, de la rivière Upper Salmon, de la rivière Forty Five et de la rivière Broad décrites ci-dessous. Les caractéristiques biophysiques de l'habitat essentiel d'eau douce du saumon atlantique de l'IBF comprennent des bancs, des rapides et des fosses de repos ou de stabulation se trouvant sous des barrières naturelles complètes (c'est-à-dire des chutes).

L'habitat essentiel du saumon atlantique de l'IBF dans le parc national Fundy du Canada se trouve dans deux sites distincts. Le premier site comprend une partie de la rivière Point Wolfe et deux de ses affluents (672_1, voir ci-dessous). Le deuxième site comprend une partie de la rivière Upper Salmon et deux de ses affluents (672_2, voir ci-dessous). Les codes de site sont composés du numéro d'identification spécifique utilisé par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) pour le saumon atlantique de l'IBF (672) et d'un numéro de parcelle d'habitat essentiel. D'autres détails sur l'habitat essentiel du saumon atlantique de l'IBF (y compris une carte) se trouvent sur le site Web du Registre public des espèces en péril. Toutes les coordonnées correspondent à la zone 20 du Système de référence nord-américain de 1983. Toutes les cartes indiquées sont des cartes de la Série nationale de référence cartographique (SNRC).

Site 672_1

Point Wolfe River (as identified on NTS map 21H/11, edition 4, published in 1997)

Commencing at the high tide mark on the Point Wolfe River; thence in a northwesterly direction to its intersection with the Fundy National Park boundary, found at the extension of a line between two points on either side of the river, commencing at Northing 335271 metres and Easting 5050559 metres and ending at Northing 335293 metres and Easting 5050567 metres.

Hueston Brook (as identified on NTS map 21H/11, edition 4, published in 1997)

Commencing at the confluence of Hueston Brook and Point Wolfe River; thence in an easterly direction ending at Herring Cove Road, found at the extension of a line between two points on either side of the brook, commencing at Northing 343552 metres and Easting 5047255 metres and ending at Northing 343564 metres and Easting 5047253 meters.

Bennett Brook (as identified on NTS map 21H/11, edition 4, published in 1997)

Commencing at the confluence of Point Wolfe River and Bennett Brook; thence in a northerly direction to Bennett Brook Falls.

Site 672_2

Upper Salmon River (as identified on NTS map 21H/10, edition 4, published in 1997)

Commencing at the confluence of the Upper Salmon River and Lake Brook; thence in a northerly direction to the intersection of the Forty Five River and Broad River.

Forty Five River (as identified on NTS map 21H/10, edition 4, published in 1997)

Commencing at the confluence of the Upper Salmon River and Forty Five River; thence in a northeasterly direction to Match Factory Falls.

Broad River (as identified on NTS map 21H/10, edition 4, published in 1997)

Commencing at the confluence of the Broad River and Forty Five River; thence in a northwesterly direction ending at Broad River Falls, found at the extension of a line between two points on either side of the river, commencing at Northing 345080 meters and Easting 5058580 meters and ending at Northing 345091 metres and Easting 5058593 metres.

July 20, 2010

BLAIR PARDY
Field Unit Superintendent
New Brunswick South Field Unit

[32-1-o]

Site 672_1

Rivière Point Wolfe (carte numéro 21H/11 du SNRC, 4e édition, publiée en 1997)

Commençant à la laisse de haute mer de la rivière Point Wolfe; de là, vers le nord-ouest jusqu'à la limite du parc national Fundy du Canada, se trouvant entre deux points situés de part et d'autre de la rivière, commençant à un point ayant une ordonnée de 335271 mètres et une abscisse de 5050559 mètres et se terminant à un point ayant une ordonnée de 335293 mètres et une abscisse de 5050567 mètres.

Ruisseau Hueston (carte numéro 21H/11 du SNRC, 4e édition, publiée en 1997)

Commençant au confluent du ruisseau Hueston et de la rivière Point Wolfe; de là, vers l'est jusqu'au chemin Herring Cove, se trouvant entre deux points situés de part et d'autre du ruisseau, commençant à un point ayant une ordonnée de 343552 mètres et une abscisse de 5047255 mètres et se terminant à un point ayant une ordonnée de 343564 mètres et une abscisse de 5047253 mètres.

Ruisseau Bennett (carte numéro 21H/11 du SNRC, 4e édition, publiée en 1997)

Commençant au confluent de la rivière Point Wolfe et du ruisseau Bennett; de là, vers le nord jusqu'aux chutes du ruisseau Bennett.

Site 672_2

Rivière Upper Salmon (carte numéro 21H/10 du SNRC, 4e édition, publiée en 1997)

Commençant au confluent de la rivière Upper Salmon et du lac Brook; de là, vers le nord jusqu'au confluent de la rivière Forty Five et de la rivière Broad.

Rivière Forty Five (carte numéro 21H/10 du SNRC, 4e édition, publiée en 1997)

Commençant au confluent de la rivière Upper Salmon et de la rivière Forty Five; de là, vers le nord-est jusqu'aux chutes Match Factory.

Rivière Broad (carte numéro 21H/10 du SNRC, 4e édition, publiée en 1997)

Commençant au confluent de la rivière Broad et de la rivière Forty Five; de là, vers le nord-ouest jusqu'aux chutes de la rivière Broad, se trouvant entre deux points situés de part et d'autre de la rivière, commençant à un point ayant une ordonnée de 345080 mètres et une abscisse de 5058580 mètres et se terminant à un point ayant une ordonnée de 345091 mètres et une abscisse de 5058593 mètres.

Le 20 juillet 2010

Le directeur de l'unité de gestion
Unité de gestion du Sud du Nouveau-Brunswick

BLAIR PARDY

[32-1-o]

PUBLIC SERVICE COMMISSION

PUBLIC SERVICE EMPLOYMENT ACT

Permission granted

The Public Service Commission of Canada, pursuant to section 116 of the *Public Service Employment Act*, hereby gives notice that it has granted permission, pursuant to subsection 115(2)

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE

LOI SUR L'EMPLOI DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Permission accordée

La Commission de la fonction publique du Canada, en vertu de l'article 116 de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique*, donne avis par la présente qu'elle a accordé à Joanne Savage,